STAGIAIRES rentrée 2015

Félicitations pour votre réussite au concours et bienvenue dans le métier !

Les résultats des affectations dans les académies auront lieu les 2, 7 et 9 juillet. Même si le Ministère ne réunit pas de groupes de travail, les élus nationaux du SNES vous informeront et vérifieront le projet d’affectation vous concernant. Nous vous conseillons d’adresser d’urgence une fiche syndicale au Snes national. Vous la trouverez en suivant le lien : <http://www.snes.edu/IMG/pdf/2015_fiche_suivi_affectation_definitive_avec_champ.pdf>

Dès que vous saurez que vous êtes affecté(e) dans l’académie de Limoges, nous vous conseillons d’adresser des vœux par mel au rectorat de Limoges à l’adresse suivante : [ce.diper@ac-limoges.fr](mailto:ce.diper@ac-limoges.fr) (adresse mel de la division des personnels). Faites des vœux sur des zones géographiques, éventuellement sur des établissements. Transférez-nous un double de votre demande à [S3lim@snes.edu](mailto:S3lim@snes.edu) afin que nous suivions votre affectation. Vous trouverez ci-dessous la liste des supports sur lesquels le rectorat a prévu d’affecter des stagiaires. Attention cette liste, communiquée début juin, est susceptible de modifications.

Vous devriez connaitre votre établissement d’affectation à l’issue du groupe de travail qui se tiendra le 17 juillet au rectorat.

La rentrée des stagiaires est prévue le 26 août à 9 h à l’ESPE. Nous y serons présents pour vous rencontrer et vous distribuer des informations.

D’ici là n’hésitez pas à nous contacter par mel en cas de besoin, nous vous répondrons y compris en juillet et août.